

Le chiffre du jour

71 400 c'est, en francs, la somme qui devait servir à l'étude sur trois talus emblématiques de Nyon. La majorité de droite du Conseil communal s'est opposée au préavis.

NYON

Référendum le 24 septembre

C'est ce jour-là que les Nyonnais sont invités à se prononcer sur un droit de superficie à octroyer à l'Établissement vaudois d'accueil des migrants en vue de la construction d'un foyer.



Si une société privée rachetait Paléo, il serait possible d'en faire une énorme machine à cash. Mais ce ne serait plus le même événement.»

JACQUES MONNIER

DANS «LE TEMPS», LE PROGRAMMATEUR DU PALÉO ÉVOQUE L'IMPACT DE LIVE NATION SUR LES FESTIVALS

MERCREDI 5 AVRIL 2017 LA CÔTE

UN JOUR SUR LA CÔTE

La grande tente s'ouvre pour Divinum

MORGES La première édition du nouveau salon des vins ouvre ses portes aujourd'hui. Son directeur Richard Chassot se confie.

exposants souffrent de la chaleur sous tente. «Elle est imaginée pour être bien aérée, je suis même content que nous puissions faire des économies de chauffage», plaisante-t-il.

Pas découragé suite à l'arrêt du Comptoir

Directeur du Tour de Romandie et à la tête de deux sociétés (Chassot Concept SA et Global Events Sàrl), Richard Chassot n'en est pas à son tour de chauffe au niveau événementiel. «Il faut souligner que je ne suis pas seul, quatre personnes sont engagées pour m'épauler. Et je sais prendre des vacances quand il le faut.»

C'est d'ailleurs en courant sur une plage sarde que l'idée d'hôte d'honneur est devenue une évidence: «C'est un endroit que j'affectionne particulièrement et j'éprouve un réel plaisir à voir des Sardes se déplacer en Suisse pour nous présenter leurs produits dans la grande tente.»

Au départ, Divinum et le



C'est sous tente, au Parc des Sports de Morges, que Divinum vivra sa première édition, dès aujourd'hui et jusqu'à lundi prochain. CÉDRIC SANDOZ

SOPHIE ZUBER
sophie.zuber@lacote.ch

Pour beaucoup, cela peut sembler être une course contre la montre. Mais pour Richard Chassot, directeur du salon Divinum, c'est un pari réussi. En effet, après l'annonce du départ d'Arvinis, qui avait perturbé l'agenda morgien au printemps dernier, le mois de juillet 2016 a vu naître l'espoir d'un nouveau salon des vins à Morges. «Tout s'est fait très vite entre l'annonce officielle et la mise sur pied concrète du salon. Aujourd'hui, nous y sommes», se réjouit l'homme fort du salon. C'est l'Association des Vins de Morges qui, au départ, avait sollicité l'aide de l'organisateur afin que la région puisse continuer à promouvoir les produits du terroir.

Beau temps bienvenu

Depuis, victime de son succès, l'équipe organisatrice a été sujette à une vague de demandes de la part des exposants: «Avec 132 inscriptions, nous avons atteint notre maximum au niveau de la capacité d'accueil.» Sous tente, comme les deux premières éditions d'Arvinis, Divinum profite de l'aménagement d'un étage supérieur nommé «La Terrasse», lieu «cosy» réservé aux dégustations de vins et produits du terroir. Et, malgré le beau temps prévu ce week-end, il ne craint pas que les visiteurs et

Inviter la Sardaigne a été une évidence. J'affectionne cet endroit.»



RICHARD CHASSOT
DIRECTEUR DE
DIVINUM

Comptoir de Morges devaient se partager les frais de montage. Mais la nouvelle de l'arrêt de ce dernier, au-delà de provoquer un électrochoc, a fait augmenter le budget du salon des vins. Une annonce qui n'a toutefois pas réussi à le décourager: «Il ne faut pas le cacher, cela plombe le budget du salon. Mais dans ce métier, il faut s'habituer aux mauvaises nouvelles.»

Constamment en quête de solutions, le chef d'entreprise a même imaginé proposer une aide aux exposants prêts à continuer l'aventure du comptoir morgien: «Ce qui est dommage, c'est que la tente est montée. Si je

l'avais su plus tôt, on aurait pu faire quelque chose, mais nous étions pris par le temps.» Durant ces cinq prochains jours, quinze à vingt mille visiteurs sont attendu.

A quelques heures du couper de ruban, l'organisateur confie: «Ce qui importe le plus, c'est que les exposants, comme le public, prennent un maximum de plaisir... et que Morges continue sa belle idylle avec les vins. »

INFO+

Salon Divinum
Du 5 au 10 avril au Parc des Sports.
Ouverture des portes aujourd'hui à 16h.
Entrée Adultes 25 francs
AVS/AI/Étudiants: 20 francs

LES EXPOSANTS PARTAGÉS ENTRE DIVINUM ET ARVINIS

Si Divinum en est à sa première édition, le 22^e salon d'Arvinis aura lieu du 26 avril au 1^{er} mai, et pour la première fois, à Montreux. Parmi les 140 exposants qui suivent les époux Fehlmann sur la Riviera, on compte l'équipe du vignoble Patrick Fonjallaz, de Cully: «Pour nous, ce changement est le bienvenu: Arvinis s'est même rapproché et nous souhaitons suivre Nadège et Philippe dans leur nouvelle aventure», confie Nicole Raimond, secrétaire. Le Domaine de Terre-Neuve, de Saint-Prex et Lonay, n'est quant à lui inscrit qu'à Divinum. «Nous ne sommes jamais allés à Arvinis. Mais depuis que nous nous sommes agrandis, nous voulons participer à l'aventure «salon des vins» et Divinum s'y prête bien. De plus, nous souhaitons soutenir l'Association des Vins de Morges, qui est un partenaire de qualité», explique David Kind, propriétaire du domaine. Le Domaine des Trois-Terres, à Morges a quant à lui décidé d'investir dans les deux salons: «Ils sont tous deux complémentaires et nous avons l'espoir de toucher une autre clientèle à Montreux. Nous verrons au bilan si les deux trouvent leur public», se réjouit Pierre-Olivier Dion-Labrie, directeur des Trois-Terres. »

Des vandales se sont attaqués à des bottes de foin «électorales»

ÉLECTIONS Jetées, roulées dans les champs ou brûlées: les affiches de la liste n° 3 ont subi des déprédations ce week-end.

C'est à un acte de vandalisme qu'ont dû faire face les candidats au Grand Conseil de la liste n° 3 (Vert'libéraux/PDC/Parti pirate) du district morgien. Dimanche, aux alentours de 22 heures, des bottes de paille ont été la proie des flammes à Aclens, le long de la route cantonale menant à Gollion. Il s'agissait en fait de supports d'affiches électorales, spécialement disposées dans les champs de la région par des candidats.

Au total, sur les 35 qui ont été installées un peu partout dans le district, une dizaine a été victime de vandalisme. Les premiers dégâts ont commencé samedi, pour s'aggraver dimanche lorsque deux bottes ont brûlé.

Dans un communiqué, les partis expliquent que les bottes de

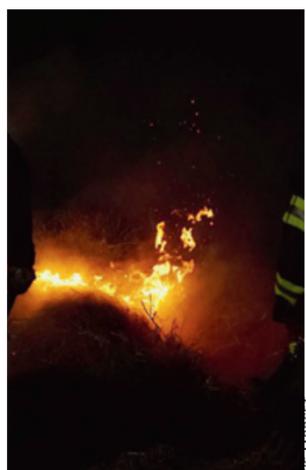


La pose d'affiches électorales est soumise à des critères très précis.

paille supérieures ont été jetées en bas, roulées dans les champs et incendiées pour certaines. Ce sont notamment les affiches d'Eric Pavillard et de Martine Meldem qui ont été touchées: «On a voulu se démarquer en utilisant un support écolo, différent de ce qui se fait habituellement, réagit Eric Pavillard, d'Orny. J'ai passé

trois jours à installer cela et je suis très déçu de voir où on en arrive...»

Les bottes de paille renversées sont surtout celles qui se trouvaient sur les routes entre La Sarraz, Cossonay et Morges. «C'est souvent le problème quand on est un peu créatif et qu'on prend le risque de déranger», déplore Martine Meldem, d'Apples. C'est



Botte de paille en feu à Aclens.

vraiment dommage d'entraver ainsi la manière de s'exprimer, pourquoi ne pas attraper un politicien lorsqu'il fait campagne sur une place de marché pour parler avec lui directement? Notre souci est qu'il y ait un accident à cause de ces actes de vandalisme.»

Au vu de ce qui s'est produit, les membres de la liste n° 3 ont

décidé de porter plainte. Les Vert'libéraux vaudois confirment dans un second communiqué vouloir également déposer une plainte pénale contre inconnu, car «ces agissements entravent la liberté d'expression, la démocratie et ont provoqué des dégâts dans les champs.» Eric Pavillard assure vouloir replacer prochainement les différentes bottes de paille ainsi que les affiches. Mais la plainte sera-t-elle recevable?

Affichage respectueux

Dans le «Guide pour un affichage politique respectueux de la sécurité routière» adressé à toutes les municipalités du canton en début d'année, il est précisé que c'est aux communes de faire respecter la loi, qui interdit de poser des affiches électorales qui pourraient compromettre la sécurité routière. Certes, ce type d'affiches n'est pas soumis aux mêmes demandes d'autorisation que les affiches commerciales ou annonçant des manifesta-

tions villageoises. Il n'en demeure pas moins que les communes ont l'obligation d'intervenir lorsqu'elles jugent le lieu d'affichage choisi dangereux. Les contrevenants s'exposent à des contraventions en cas de non-respect de la loi.

Sécurité routière

Dans un édit publié en début d'année, la conseillère d'Etat Nuria Gorrite précise: «Il appartient prioritairement aux communes de régler l'affichage à l'intérieur des localités. En dehors de celles-ci, l'affichage aux abords des routes cantonales est toléré moyennant le respect de quelques règles exposées dans le fascicule. L'objectif de ces informations est de différencier aussi clairement que possible ce qui est accepté de ce qui est interdit, et de faire en sorte que l'outil démocratique qu'est l'affichage ne compromette pas la sécurité des usagers de nos routes.»

SAMANTHA LUNDER
ET DOMINIQUE SUTER